



**BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**  
SUPERVISION BANCAIRE

# Communiqué de presse

**24 mars 2022**

## La BCE prend des décisions concernant l'arrêt progressif des opérations bancaires de RCB Bank

- La BCE approuve la vente par RCB Bank d'une partie de son portefeuille de prêts à Hellenic Bank
- La BCE restreint l'activité de la banque RCB : elle ne peut pas accepter de nouveaux dépôts, ni accorder de nouveaux prêts ni effectuer de nouveaux investissements
- La BCE nomme un administrateur temporaire qui travaillera avec la direction actuelle de la banque et suivra de façon rapprochée la liquidité et les fonds propres de la banque
- L'arrêt progressif volontaire de ses opérations bancaires par RCB Bank inclut le remboursement intégral des déposants

La banque centrale européenne (BCE) a pris les décisions suivantes concernant la décision volontaire de la RCB Bank Ltd d'arrêter progressivement ses opérations bancaires. Le plan de cessation d'activités de la banque, qui inclut le remboursement intégral de tous les déposants, fait suite à l'impact des risques géopolitiques qui pèsent sur ses opérations depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

### **Approbation de la vente d'un portefeuille de prêts**

La BCE a décidé d'accorder à RCB Bank l'autorisation de vendre une partie de son portefeuille de prêts performants à la Hellenic Bank Public Company Ltd. RCB Bank a demandé l'approbation de la BCE après que les deux entités se sont accordées sur la vente. Selon le plan d'arrêt progressif volontaire des activités de RCB Bank, l'opération de cession garantira un montant de liquidités suffisant pour rembourser les dépôts de ses clients dans leur intégralité.

#### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

### **Restrictions à l'activité de RCB Bank**

La BCE a décidé de restreindre l'activité de la banque afin d'éviter l'émergence de risques pendant le processus d'arrêt progressif. Par conséquent, RCB Bank ne pourra plus accepter de nouveaux dépôts, accorder de nouveaux prêts ni effectuer de nouveaux investissements.

### **Nomination d'un administrateur temporaire**

La BCE a décidé de nommer un administrateur temporaire qui suivra de façon rapprochée la position de liquidité et les fonds propres de la banque et supervisera le remboursement ordonné de ses déposants. L'administrateur temporaire ne remplacera pas l'organe de direction actuel, mais travaillera avec lui et soutiendra la mise en œuvre ordonnée du plan d'arrêt progressif volontaire de ses opérations bancaires par la banque.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Nicos Keranis](#)  
au : +49 69 1344 7806 et +49 172 758 7237.**

#### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France